

CCTP

ACHAT D'UN PORTE-OUTILS, D'UNE TONDEUSE, D'UN SYSTEME DE GRAISSAGE FIXE OU MOBILE ET D'UN SYSTEME DE GRAISSAGE MOBILE

Le matériel faisant l'objet du présent marché doit être conforme en tous points aux prescriptions édictées par les réglementations de sécurité et homologations en vigueur, et plus particulièrement aux exigences du Code de la Route et des normes Françaises et Européennes (normes CE).

I – PORTE-OUTILS

Descriptif :

Micro balayeuse aspiratrice porte-outils, articulée, 4 roues motrices pour le balayage.

Changement des outils rapide, sans danger, sans effort en moins d'une minute.

Parfaite visibilité sur partie avant.

Faible encombrement, dimensions maxi Lxlxh en mm 2850x1200x2000.

Rayon de braquage interne **600 mm maxi**.

PTAC 1700 kgs maximum.

Moteur 3 cylindres essence, stage V conforme aux normes en vigueur.

Puissance **mini 30 cv maxi 35 cv**.

Accessibilité par ouverture latérale sans monter la benne, pour contrôler les niveaux d'huile moteur, eau, filtre à air, batterie

Cabine climatisée avec **deux portes**, droite et gauche pour une meilleure accessibilité.

Siège chauffeur pneumatique.

Radio bluetooth

Système de balayage avec 2 balais, plus un balai latéral pour une largeur de balayage de plus de 1600mm, permet de faire du balayage simultanément sur les trottoirs et le fil d'eau.

Capacité de la cuve à déchets **500 litres maxi**, avec injection d'eau.

Tuyau aspire feuilles, minimum 5 mètres, **rangement par dépression.**

Pneus basse pression.

Gyrophare sur cabine.

Alarme de recul. Caméra de recul.

Outils indépendants du système de balayage :

1/ Module bras de désherbage avec aspiration et déflecteur avec balai acier toron,

Réglage en cabine par joystick, inclinaison à 180 ° minimum, réglage vitesse de rotation du balai, désherbage gauche et droite, délestage du poids, inversion de la vitesse de rotation, bras de désherbage permettant de faire les parois des petits murs pour enlever la mousse et les contre marches.

2/ Tondeuse 1600mm mulching.

Options :

4ème balai additionnel au groupe de balayage

Tondeur broyeur

Garantie :

Un an pièce, main d'œuvre et déplacement.

Le candidat précisera le temps d'intervention d'un technicien en cas de panne et justifiera la présence d'un atelier de réparation à proximité.

Le titulaire s'engage à fournir à la livraison, une formation et toute la documentation nécessaire à une utilisation et un fonctionnement correct du matériel livré et à son entretien courant.

Livraison :

Le délai sera à préciser et ne devra pas excéder 6 semaines.

Le candidat s'engage à effectuer la formation à l'utilisation et à l'entretien courant de la machine aux utilisateurs.

II - TONDEUSE

La tondeuse doit être 100 % mulching, à pulvérisation avec un système de broyage de l'herbe par effet centrifuge par lame et ailettes carter de coupe profond et lisse. La transmission est tractée 2 vitesses.

III – SYSTEME DE GRAISSAGE MOBILE

Système de graissage pneumatique 50/60 kg avec pistolet et tuyau 10 m sur chariot à 4 roues.

IV – SYSTEME DE GRAISSAGE A BATTERIES

Pistolet de graissage électrique 18 v.

Proposition à faire avant le 30 juin 2021 auprès de

Mairie de PALAMINY

22 Rue de Savoie

31220 PALAMINY

Tél : 05.61.97.06.61

mairie@palaminy.fr